

Outils syndicaux contre le fascisme

28.02 : Syndicalistes contre le fascisme

Pour la seconde fois a eu lieu, samedi 28 février, une rencontre de syndicalistes contre le fascisme à l'invitation de la commission syndicale de Ras l'front, réunissant une soixantaine de participants venant de la CGT, CFDT, SUD, SNUI, FSU, SNJ... de la région parisienne et de province. Un an presque jour pour jour après la première rencontre de ce type, s'offrait l'occasion de faire un bilan sur deux niveaux : l'offensive de l'extrême droite sur le terrain social et le développement des ripostes syndicales.

Il y a un an s'esquissait déjà très nettement une nouvelle stratégie nationale-sociale du Front national abandonnant son vieux programme ultra-libéral des années 80 pour essayer de jouer sur les tableaux du mécontentement social et de la déception envers les partis politiques classiques, avec entre autres la fondation de plusieurs « syndicats » Fn ou la participation aux élections HLM.

Fin 1997, le Fn a tenté d'utiliser le levier des élections prud'homales pour accélérer son avancée sur le terrain social. Sur ce point, un débat a eu lieu entre les participants à la rencontre du 28.02 : faut-il estimer que cette tentative a été couronnée de succès du point de vue du Fn ? Ce n'est pas sûr avance-t-on d'un côté : les résultats de la cFNt sont loin d'être vraiment spectaculaires - 2% sur le plan national, une moyenne de 6% là où des listes cFNt étaient présentes. Il ne faut pas sous-estimer les résultats de la cFNt pense-t-on d'un autre côté : ils ont souvent dépassé ceux de la CFTC ou de la CFE-CGC, confédérations reconnues représenta-

tives. Il convient aussi de souligner qu'il ne s'agit là que d'une étape pour le Fn. Les 18 élus de la cFNt ayant tous été invalidés en première instance, il faudra attendre les résultats de la bataille juridique.

Une autre question a été débattue le Fn s'est-il trouvé hors jeu lors du mouvement des chômeurs alors qu'il a mis en place toute une série d'organisations afin d'embrigader les sans-travail (Fraternité Française, Entraide Nationale...) ?

En ce qui concerne les ripostes syndicales antifascistes, on peut constater une nette progression de la prise en compte de la problématique par les organisations syndicales : la presse syndicale consacre de nombreux articles à la thématique antifasciste et antiraciste, des structures syndicales se sont mobilisées en faveur des sans papiers, la CFDT a effectué une enquête avec des sociologues sur le racisme dans le monde du travail...

La rencontre du 28 février a aussi donné l'occasion de présenter des outils de formation sur le thème de l'extrême droite ayant été utilisés lors de stages syndicaux.

Il fut enfin question du développement d'ISA : commission paritaire, passage à un format quatre-pages, élaboration d'une nouvelle maquette... Pour son élaboration, une coopération permanente avec les acteurs syndicaux sera plus systématiquement recherchée.

Liaisons dangereuses

La campagne électorale a été fertile en déclarations sur les alliances entre la droite et le F.N. Celle d'Ambroise Roux, ex patron de la Compagnie Générale

d'Electricité (CGE) maintenant Alcatel-Thomson devant l'Association Française des Entreprises Privées - qu'il préside, mérite toute notre attention.

Devant le gotha patronal français, cet ex-PDG, ami de Balladur, a expliqué que la droite n'aurait de chance de se « sauver » que dans l'alliance avec le FN et que Mégret rendait ce parti plus « respectable »...

Au delà du charivari qu'a suscité dans l'AFEP cette déclaration, les syndicalistes antifascistes ne peuvent qu'être inquiets et vigilants devant cette prise de position d'un représentant du grand patronat français. Il ne s'agit bien sûr que d'un ballon d'essai ; mais qui en dit long sur les tentations qui peuvent exister dans certains milieux patronaux - et pas seulement des PME - d'utiliser la manière forte pour « sortir de la crise » et de voir dans une alliance avec le fascisme une issue politique possible.

L'Histoire bégaye en se répétant, dit-on. A nous tous de faire mentir cette maxime.

Boycott de la distribution de la pub du Fn à la Poste

Un contrat, signé à... Saint-Cloud entre la Poste et le Fn, prévoit la distribution de la prose fasciste sur 22 départements sous forme de PNA (publicité non adressée). Les réactions syndicales - CGT et SUD essentiellement - sont abondamment relayées par la presse locale, ainsi en Indre-et-Loire. La question posée à la direction départementale de la Poste est la suivante : « ce tract est-il une atteinte à l'ordre public ? », Puisqu'il y est fait notamment référence à la préférence nationale, et « pas de manière détournée » (La Nouvelle République du Centre-Ouest,

10.02.98). Ceci contrairement à deux principes fondamentaux du service public, à savoir l'universalité et l'égalité d'accès. Les postiers sont-ils alors tenus de concourir, dans le cadre de leur métier, à la transmission « neutre » de cette idéologie, sans en devenir complices, même involontairement ?

Après adresse écrite à la Poste, le boycott est fort logiquement demandé par la CGT et SUD auprès des facteurs, la direction départementale retarde la distribution dans l'attente de l'avis du Procureur, qui, sollicité, botte en touche ! A Tours, la distribution commencée le 22 février suscite une initiative citoyenne demandant aux usagers incommodés par cette littérature nauséabonde de la rapporter collectivement à la poste centrale. Ce qui fut fait en soirée du même jour par une cinquantaine d'usagers, épaulés par des postiers. Une centaine de PNA, refusés par le directeur, finirent entassés dans les boîtes de relevage. Cette action a été largement couverte par les médias.

Elections prud'homales et recours judiciaires (suite)

Au Havre les listes cFNt avaient été annulées par le Tribunal d'instance avant les élections par un jugement sur le fond, à savoir les liens entre cFNt et F. Haine.

Une fois les élections passées, le mandataire cFNt a demandé au même Tribunal d'instance d'annuler les élections pour deux raisons :

- l'annulation de liste, dans un litige électoral, aurait dû intervenir après les élections conformément à la position de la Cour de Cassation, - les liens entre la C.G.T. et le P.C. Par jugement du 13 janvier le Tribunal déboute la cFNt, considérant l'irrecevabilité du premier point et la vacuité du second, la C.G.T. ayant été reconnue représentative par arrêté ministériel du 31 mars 1966.

Il condamne son mandataire au dépend et à verser 3000 F à la C.G.T.

Galtier toujours...

Le tribunal d'instance de Montpellier a invalidé les élections des deux conseillers prud'homaux et les listes de la cFNt, dont le mandataire était... Charles Galtier. Celui-ci

a réagi après le jugement. D'abord en annonçant un pourvoi en cassation, et surtout en s'appuyant sur le caractère suspensif de cette démarche. Un des conseillers élus ayant déjà prêté serment, il « participera à toutes les réunions prévues ». Par ailleurs, Galtier dénonce l'attitude « partisane » des juges. (Midi Libre du 05.01.98).

Sa fonction de mandataire des listes cFNt pour l'Hérault n'a pas empêché le même Galtier de se présenter dans le même département... sous l'étiquette CFTC (section agriculture) ! Cette liste a d'ailleurs été frappée de nullité par le Tribunal de Montpellier, suite à un recours déposé par l'Union départementale de la CFTC qui considérait que la liste usurpait le sigle CFTC. « Cette liste avait été déposée par une personne par ailleurs tête de liste CSL et présentait la candidature d'une autre (Galtier, ndr) qui avait été déchue de ses mandats CFTC. » (Midi Libre du 05.01.98).

CFTC, cFNt, Charles Galtier n'hésite pas à multiplier ses casquettes... et ses déboires judiciaires.

3 Brochures disponibles

A l'occasion de la rencontre du 28.02, trois nouvelles brochures sont parues !

Les rencontres syndicales antifascistes, Paris 1^{er} mars 97 : les actes de la première rencontre, contributions et débats (30 F + 10 F de port)

2 ans d'Informations Syndicales Antifascistes : la collection d'ISA, du n°1 au n°16 (20 F + 10 F de port)

Agir contre le front national et son programme pseudo social : mise à jour 98 de la brochure réunissant l'essentiel des documents sur l'offensive sociale du FN et les ripostes syndicales (60 F + 16 F de port)

Les trois brochures : 100 F + 25 F de port

Chèques à l'ordre de Réseau Ras l'front

Brochures syndicales

L'institut de recherches historiques, économiques, sociales et culturelles de la FSU publie une brochure intitulée « De l'argumentation du Front national » (25 F). En 30 pages, ce dossier fait un tour d'horizon synthétique et documenté de l'argumentation du Fn (sa rhétorique, son discours négationniste et raciste) et de son programme (la préférence nationale et familiale, le projet social, éducatif et culturel). Il explique aussi pourquoi « éduquer

à la citoyenneté, c'est éduquer au rejet du Fn » : l'enseignement ne doit pas seulement « opposer un discours moraliste et normatif au méchant raciste frontiste », mais développer « savoir, rationalité et autonomie des élèves ». La bibliographie proposée est concise et récente.

L'URI CFTC de la région PACA publie la 3ème édition de son « Argumentaire contre le prétendu programme social du Front national » intitulée « Bas les masques ! ». Un dépliant très complet pour « démonter la méthode du Fn, révéler l'ambivalence de son discours, dévoiler sa stratégie ».

Le département « Vie en Société » de la confédération CFTC a conçu une brochure intitulée « Front national, pour mieux le combattre » (10 F). Pour M. Caron, responsable de ce secteur, « il y a urgence à démontrer aux salariés / électeurs potentiellement attirés par le Front national (...) que la mise en oeuvre de ses idées et propositions ne feraient qu'aggraver considérablement leur situation ».

Formations syndicales contre le Fn

« Egalité et solidarité contre inégalité et exclusion du FN ».

Les Unions Départementales CFTC de l'Hérault et de l'Aude organisaient respectivement le 26 et le 27 février des formations syndicales contre le Fn. Des responsables de l'URI PACA sont venus présenter le module de formation syndicale contre le Fn et réaffirmer les « dangers de se laisser séduire par les idées frontistes » (L'Indépendant, 28.02.98).

A Montpellier étaient invitées deux représentantes de Ras l'front. La journée qui a réuni des responsables syndicaux du département a permis d'échanger sur les moyens de riposte, tant spécifiquement syndicaux qu'associatifs.

Informations Syndicales Antifascistes

(I.S.A.) est édité par la commission syndicale de Ras l'front :

Ras l'front commission syndicale

BP 87 75561 Paris cedex 12

Tel / fax : 01 42 30 96 63

imprimé par nos soins

Commission paritaire en cours